

# LIQUIDATEUR

**SURPLUS RD.COM**

En tant que liquidateur bien établi au Québec depuis plus de 7 ans, SURPLUS RD vous offre une garantie d'un an sur tous les mobiliers de salon (fixes et inclinables) en magasin. Cette garantie couvre :

- le cuir
- le mécanisme
- les coutures
- le rembourrage

Les mobiliers de salon inclus dans cette garantie sont :

- sofas
- causeuses
- fauteuils
- sectionnels

Si un article acheté chez nous vous est livré en mauvais état, vous devez en aviser le directeur de la succursale où vous avez effectué votre achat. Des arrangements pourront être convenus à ce moment, car nous honorons la plupart des garanties de nos fabricants. Cependant, avant d'entrer en contact avec la personne responsable, vous devez avoir en main votre numéro de facture et des photos du produit défectueux. Ainsi, le directeur sera en mesure d'enclencher plus rapidement les démarches.

